

Royaume du Maroc



Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire
Agence Urbaine de Taza

PLAN D' AMENAGEMENT DU CENTRE
DE RAS EL MAE

Note de présentation

Décembre 2013

*Agence Urbaine de Taza, Avenue Hassan Bahtat, B.P 1211- Taza Gare.
Tél (055)28-51-15/50-41 Fax (055)28-51-13. E-mail : AUTA.@IAM.NET.MA*

SOMMAIRE

A- PRESENTATION DE L'AGGLOMERATION RURALE DE RAS MAE

- 1- Situation géographique
- 2- Données démographiques
- 3- Données économiques

B – PRESENTATION DU CENTRE DE RAS MAE

- 1- Genèse et Spécificité
- 2- Etat Actuel

C- PARTI D'AMENAGEMENT

- 1- Programmation
- 2- Actions d'aménagement

CONCLUSION



A/- PRESENTATION DE L' AGGLOMERATION RURALE DE RAS MAE

1-Situation Géographique

La Commune rurale de Bab Boudir est située au sud de la province de Taza qui fait partie de la région de Taza –Taounate –EL Hoceima

- La commune rurale de Bab Boudire est délimitée à :
 - ❖ L'Est par la commune rurale de Geuldamane ;
 - ❖ L'Ouest par les communes rurales de Bouchfâa, Ouad Amlil ;
 - ❖ Nord par la commune rurale de Bab Merzouka ;
 - ❖ Sud par les communes rurales de Tazarine et Smia.

Le territoire communal s'étend sur une superficie de 158 km² et présente une topographie, avec une altitude allant jusqu'à 1600m.

2-Données Démographiques

Selon le R.G.P.H de 1994 ,la population communale est de 6878 habitants, dont 620 au centre de Ras MAE .

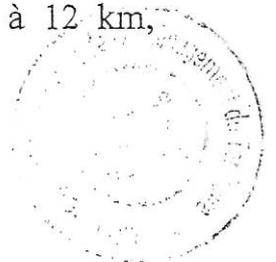
3-Données économiques

Activités au centre de Ras Mae

La structure socio-spatiale du centre de Ras Mae est composée essentiellement par l'agriculture.

Le relief accidenté, l'usage de techniques agricoles traditionnelles ,ainsi que l'étroitesse des parcelles, sont autant de facteurs qui n'ont pas permis le développement de l'activité agricole. A l'intérieur du centre, nombreux sont les terrains boisés en oliviers et amandiers .

Les chefs de ménages travaillent à la ville de Taza située à 12 km, essentiellement dans le secteur du bâtiment.



B- PRESENTATION DU CENTRE DE RAS MAE

1-Genèse et spécificités.

Les principaux atouts et potentialités ayant contribué à la genèse du centre sont :

- ❖ Positionnement stratégique le long d'une voie de communication (route régionale n°507) ;
- ❖ L'existence de terrains agricoles irrigués ;
- ❖ La présence d'une source d'eau dans le centre ;
- ❖ Le centre est situé dans la proche périphérie de la ville de Taza (à 12 km) ;
- ❖ L'inscription du centre dans le circuit touristique de Bab Azhar de renommée régionale et nationale .

2- Etat actuel du centre

L'urbanisation du centre est dans un état embryonnaire, car dépourvu en infrastructure de base et autres aménagements valorisants. Actuellement le centre dispose de deux noyaux :

- ❖ Douar Aghil, en tant que structure traditionnelle rurale .
- ❖ Le second noyau se développe aux alentours de la source d'eau et le long de la route régionale 507. IL regroupe l'essentiel des habitations existantes, ainsi que quelques équipements (mosquée ; école primaire ; cafés ; commerces...)

D'une façon générale on peut dire que l'agglomération évolue grâce aux éléments qui la composent à savoir le relief accidenté, la source d'eau, les seguia, la route régionale, et champs boisés.

C/- PARTI D'AMENAGEMENT ELABORE

Les investigations menées sur le terrain et auprès des différents partenaires concernées par le projet d'élaboration du plan d'aménagement, ont permis de procéder à la définition de la vocation du centre et de projeter le zonage adéquat et nécessaire pour assurer un développement équilibré, harmonieux et durables.

1- Programmation

Zones Projetés

<u>Dénomination</u>	<u>Observation</u>
<u>Zones touristiques</u>	<u>A Créer</u>
<u>Zones d'animation piétonne</u>	<u>A Créer</u>
<u>Zones d'habitat rural</u>	<u>Existantes</u>
<u>Zones d'habitat de faible densité</u>	<u>A Créer</u>
<u>Zones d'habitat de moyenne densité</u>	<u>A Créer</u>
<u>Zone agricole</u>	<u>Existante à préserver</u>
<u>Zones de boisement</u>	<u>Existante à préserver</u>

2-Actions d'aménagement

Le parti d'aménagement adopté initie les actions suivantes :

- Projection d'un réseau de voirie hiérarchisé ;
- Projection d'une structure d'hébergement diversifiée (habitat rural ,habitat de faible et moyenne densité) ;
- Projection des équipements prioritaires ;
- Protection et consécration de la vocation hydraulique du centre par le développement des activités liées à l'eau;
- Protection des zones agricoles (boisements ,espaces verts, zone vivrière) ;
- Projection d'une structure touristiques ;

- Protection des composantes naturelles sensibles (terrains accidentés ,talwegs, source ;)
- Renforcement de la composante paysagère par la protection d'espaces verts, jardins , boisements ;

Conclusion

Le plan d'aménagement élaboré, projette divers zonages assortis de dispositions réglementaires, appropriées aux spécificités du site et de la région, et en mesure de favoriser l'éclosion d'un développement maîtrisé et durable.

Ainsi l'organisation de l'espace du centre d'une façon générale, met en évidence la volonté de protéger et de renforcer les potentialités naturelles et environnementales existantes (terres agricoles, boisements productifs, talwegs, terrains accidentés,..) vu leur importance dans la composition économique et environnementale.

Egalement, la vocation du site par rapport avec ses spécificités est matérialisée par la projection de zones touristiques et d'animation.

Les nouvelles zones d'habitat, se proposent par leur diversité de satisfaire différentes catégories d'usagers. Egalement une attention particulière a été accordée au noyau rural traditionnel Douar Aghil en l'intégrant dans la composition urbaine et environnementale du centre, tout en prenant les mesures nécessaires pour le protéger contre toute urbanisation susceptible de porter préjudice à son originalité et à son charme.



CAPACITE D'ACCUEIL DU CENTRE A TERME

N°	Désignation	Existant (Ha)	A créer (Ha)	Total (Ha)
1	Habitats			
1.1	Habitat rural	2.7	1.9	4.6
1.2	Habitat de moyenne densité	1	3	4
1.3	Habitat de faible densité	0.7	6.0	6.7
Total 1		4.4	10.9	15.3
2	Equipements			
2.1	Etablissements	0.2	0.55	0.75
2.2	Lieux de culte	1.35	-	1.35
2.3	Espaces verts	-	2.00	2.00
Total 2		1.55	2.55	4.19
3	Zones touristiques			
3.1	Zone touristique type 1	-	3.8	3.8
3.2	Zone touristique type 2	-	0.3	0.3
3.3	Zone touristique type 3		2.0	2.0
3.4	Zone d'animation piétonne	-	1.7	1.7
Total 3		-	7.8	7.8
4	Autres utilisations			
4.1	Réserve agricole	50.00	-	50.00
4.2	Réserve de boisement	61.50	-	65.50
Total 4		111.60	-	111.60
5	Espaces de circulation et piétons			
5.1	Voirie (=10%)	9.0	6.0	15.0
5.2	Places	0.01	0.25	0.26
5.3	Parkings	0.05	1.06	1.05
Total 5		9.06	7.31	16.37
Périmètre d'aménagement		163.06 ha		